



www.vienne-en-val.fr

DANS CE
NUMÉRO :

Édito et Docteur	1
Arbres et Artistes	2-3
Petit Pierre	4-5
Associations Solidarité	6-7
Collège de Tigy	8-9
Centre social et RCSC	10-11
Le BUDGET pour les nuls	12-13
Conseil Municipal et légèretés	14-15
Festival, Docteur et état civil	16

Vienn' Echos

N° 13

janvier à avril 2021

Edito du maire : un médecin pour Vienne en Val, un jour à marquer d'une pierre blanche

Le douze avril dernier, dans le cadre de l'opération « ma région 100 % santé », le Président du Conseil Régional, François BONNEAU a signé, à notre pôle de santé, l'embauche de deux médecins : les Dr DELAVENNA et LAUBERTY. Le Dr LAUBERTY arrivera à Vienne en Val le 14 juin prochain (voir détails en dernière page). C'est une excellente nouvelle pour les Viennoises et les Viennois ! Et cela, grâce aux efforts conjugués de trois collectivités territoriales : le Conseil Régional, qui salarie

le médecin, la Communauté de Communes qui, quand elle s'appelait encore Valsol, a financé la construction du pôle de santé, et votre conseil municipal qui a fourni le terrain et n'a pas ménagé ses efforts en faveur de la santé sous les mandats successifs de Serge ROGER et Odile DURAND.

Aujourd'hui, nous avons la chance de disposer dans notre commune d'un médecin, une sage-femme, une dentiste, une diététicienne-nutritionniste, un hypnothérapeute, une prothésiste capillaire, deux infirmiers,

quatre kinésithérapeutes et une ostéopathe.

Notre volonté, désormais, est de ne pas nous arrêter en si bon chemin et de poursuivre notre recherche de médecin. Nous en avons un, pourquoi pas deux ?

Qu'y a-t-il de plus nécessaire que d'avoir un accès aux soins ? Qu'y a-t-il de plus important que la santé ?

Alors, oui, c'est avec un immense plaisir que vos élus se trouvaient, ce douze avril, aux côtés du président BONNEAU. Et c'est avec un plaisir non moins immense que votre maire a écrit cet édito.



au 1er plan de gauche à droite : le Dr Delavenna, François Bonneau, le Dr Lauberty ; au 2nd plan de gauche à droite : Frédéric Mura, président de la communauté de communes des loges Pascal Semonsut, Anne Leclercq, vice-présidente du conseil régional Noël Le Goff, vice-président de la CCL

Arbres Artistes et panneaux



Les arbres de naissances

Une fois de plus, le COVID s'est incrusté parmi nous, nous empêchant, de nous réunir comme convenu le 10 avril dernier pour une présentation de vos enfants avec leur arbre.

Merci à tous d'avoir joué le jeu malgré tout en immortalisant cette rencontre en photos.

Merci aussi à Géraldine, Pierre et les enfants de « Graine de Soleil » qui ont secrètement préparé un "arbre de vie" en souvenir, pensant vous le remettre le 10 avril.

Nous les déposons en mairie, chacun

pourra ainsi à l'occasion récupérer le sien !

Vous êtes nombreux à nous demander la marche à suivre pour avoir votre arbre...

Cette année un peu particulière pour nous tous, nous a déroulé et retardé dans l'ordre des événements. L'idée

étant que chaque fin d'année, vers le mois d'octobre (afin de respecter le calendrier de plantation des arbres), nous vous contacte-

rons pour vous convier

à une cérémonie autour de l'arbre de votre enfant.

En attendant de voir de nouvelles bouilles arriver sur la commune, nous vous souhaitons de bonnes ballades pour voir grandir ces arbres.

A noter : Un projet est en cours de réflexion pour un aménagement autour, bancs, jachères fleuries...



Avril le doux, quand il se fâche est le pire de tous

Artistes dans l'herbe 25 juillet 2021

En partenariat avec l'UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne), la commission culture vous propose le dimanche 25 juillet une promenade artistique intitulée : " Artistes dans l'Herbe " .

Cette promenade, dont le circuit a été proposé par la présidente de la section randonnée de l'ASV, mesure environ 7 km, au départ du centre du village. C'est une animation gratuite qui vous permettra de découvrir, de place en place, des artistes locaux, amateurs ou profession-

nels, en plein travail et exposant leurs œuvres dans la nature .

L'UCPS est une association basée à La Marolle en Sologne. Son action culturelle rayonne sur l'ensemble de la Sologne. Elle contribue activement au développement socioculturel de la Région. Elle organise régulièrement des spectacles vivants, des séances de cinéma en plein air, des manifestations telles que Berdigne Berdogne, les Musicalies ...etc .

<https://www.ucps.fr/>



Visite SAHV (Office du Tourisme)

Bonjour

Savez-vous que l'office de tourisme « val de Loire et forêt d'Orléans » juge notre musée lapidaire digne de leur attention ? Il organise deux visites par an en s'appuyant sur la S.A.H.V. comme guide !

La prochaine visite aura lieu le 19 Juin (journée européenne de l'archéologie) à 16h au tarif de 3 € : n'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'office de tourisme et sachez que cet été, si la pandémie le permet, nous serons disponibles certains jours et sur rendez-vous.

A bientôt

La S.A.H.V.

02 38 58 44 79



Panneaux INTRA-MUROS

Depuis fin mars, de nouveaux panneaux sont apparus aux 4 entrées de Vienne-en-Val. Ils permettent de rappeler aux viennois et à leurs voisins que notre commune adhère à l'application pour smartphone « Intra-

Muros ». Elle permet d'avoir accès à l'annuaire et l'agenda de la commune. Les touristes de passage peuvent ainsi en savoir plus sur Vienne-en-Val.

N'hésitez pas à vous abonner gratuitement.



"Le printemps, c'est l'été en pièces détachées !", Jean-Michel Wyl-Ecrivain québécois

Le 30 décembre 1909, un homme illustre naît à Vienne enVal



Petit Pierre

Cela se passe au lieu-dit *la Sablonnière*, dans une maisonnette où vivaient Maurice et Aurélie Avezard, et leur fille Thérèse. Aurélie met au monde, ce jour-là, un second enfant, un garçon qui sera nommé Pierre. Cela aurait pu être un beau cadeau de Nouvel An, hélas, Pierre souffre de la maladie de Treacher Collins, qui lui occasionne un visage déformé, l'absence de pavillons d'oreille, et surtout un palais malformé qui lui posera problème tout au long de sa vie, tant pour ce qui est de manger que pour s'exprimer.

Ses premiers pas se passent comme pour tout autre enfant, entouré de parents aimants et d'une sœur attention-

née, qui très tôt l'ont surnommé Petit Pierre. Jusqu'à début 1915, la famille déménageant alors dans une maison plus grande au lieu-dit *Le Petit Montmasse*. Pierre a alors 6 ans, le moment est venu, dès septembre, d'aller à l'école.

Ce sera la première étape d'une vie bien difficile ; moqué, harcelé, vilipendé par les élèves de l'école - et plus tard par les autres garçons de ferme là où il travaillera -, il n'y restera que 2 ans, ses parents l'enlevant de l'école pour abrégier ses souffrances. Mais quoi faire d'un enfant de 8 ans ? Garçon-vacher ! Il y a plusieurs fermes aux alentours, ce métier ne requiert aucune compétence particulière, mais surtout... les vaches sont gen-

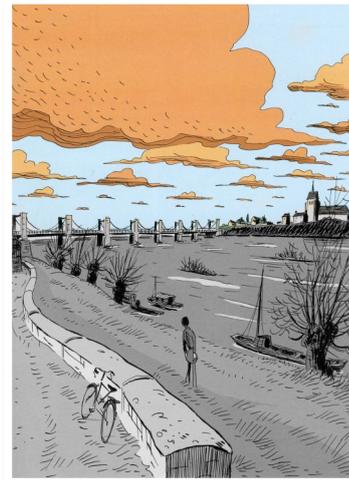
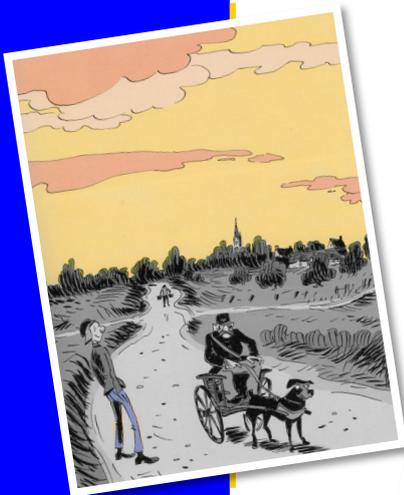
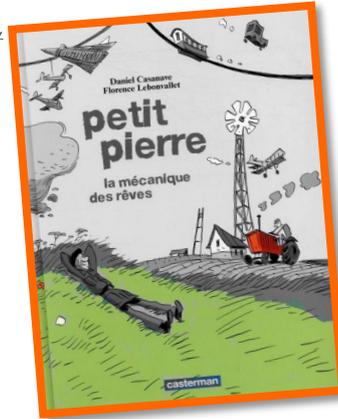
tilles, elles ne font aucun cas d'un visage déformé ou d'une élocution hasardeuse.

Toutefois, ces deux premières et seules années d'école, s'il n'a pu apprendre à lire et écrire, ont démontré un appétit pour les formes géométriques et le calcul. Il comptait, dès que des choses en nombre se présen-

taient à ses yeux. A cela vont s'ajouter deux capacités découvertes dès les premières années de gardiennage dans la quiétude des prés : bricolage et observation ! Ayant du temps pendant que les vaches paissent, et avant que sa sœur ne vienne, le soir après l'école, le rejoindre pour

lui donner quelques rudiments de lecture et d'écriture, Pierre récupère toutes sortes de choses : morceaux de bois, fil de fer, ficelles, courroies..., et avec quasiment aucun outil, occupe son temps à

fabriquer des petits objets...



1926, AU PETIT MONTMASSE, IL A FALLU FAIRE VENIR LE MÉDECIN.

Pluie d'avril, fumier de brebis

Ce sera comme cela toute sa vie : créateur en ce que l'on appelle l'art brut, pionnier du *upcycling* (fabrication d'objets avec des déchets), il créera tellement d'objets qu'il lui viendra l'idée de les regrouper et les animer dans ce qui deviendra son 'manège', le manège de Petit Pierre installé autour de

sa maison derrière la ferme de la Coinche, sur la commune de Fay-aux-Loges.

Un jour de 1980, Emmanuel Clot vient visiter ce manège, comme tant d'autres personnes à l'époque, et tourne un petit film, qui recevra cette année-là tout à la fois le César du meilleur court-

métrage, le Dragon d'Or du meilleur court-métrage international au festival de Cracovie en Pologne, et sera nommé aux Awards d'Hollywood ! Comme le dit ce jeune cinéaste.....



"La première fois que j'ai vu cet homme de 70 ans, avec son visage torturé devant ce manège qui est l'œuvre de sa vie, j'ai eu un choc. Il fallait que j'en fasse un film. C'est l'être au monde que j'aime le plus, car il a su communiquer avec une société qui le rejetait"

EMMANUEL CLOT (Réalisateur de *Petit Pierre*, César du meilleur court-métrage en 1980)

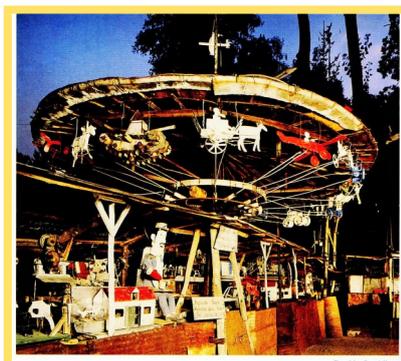


C'est alors le début de la gloire. De nombreux livres retracent son histoire, d'innombrables clips vidéos sur internet, des émissions de radio, des passages à la télé sur nos grandes chaînes nationales, des pièces de théâtre jouées un peu partout dans le monde (Canada, Mexique, Espagne, Chine...), répertorié sur des sites d'art américains, un article dans le New York Times, et même son personnage joué dans le film '*micmacs à tire-larigot*' dans lequel Michel Crémaudès joue le rôle de Petit Pierre aux côtés de Dany Boon, André Dussolier ou encore Jean-Pierre Marielle !

Aujourd'hui encore, des ingénieurs se posent la question de savoir comment il pouvait faire tourner, avec un seul moteur, des objets sur un plan horizontal et d'autres en vertical, faire tourner des roues de charrette ou des hélices

d'avions alors que ces objets tournaient eux-mêmes, pendus sous une sorte de parapluie...

Sur la trentaine d'années où son manège sera visité, Pierre Avezard retrouvera le plaisir d'être au milieu de gens ; il sortira de l'isolement dans lequel son handicap l'avait plongé ; il rira au vu des visiteurs qu'il arrosait. Très pieux, il participa par deux fois à des pèlerinages à



Lourdes, allait à la messe chaque dimanche. Il se resocialisera !

1978, départ vers la maison de retraite de Jargeau où il finira sa vie, et son manège sera transféré à la Fabuloserie dans l'Yonne, où il est toujours en action, visité par environ 15 000 personnes chaque année.

Une belle histoire, qui illustre bien les thèmes actuels du handicap, du harcèlement, de l'art brut et du *upcycling*, au point où nous le racontons dans les écoles.

J-F RAFFESTIN

Pour plus d'informations : contact@petitpierre.club

Bande dessinée : « Petit Pierre » édition Casterman (disponible à la Bibliothèque de Vienne-en-Val)

"Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps", Anonyme

Associations

2021 et encore des annulations pour les grandes manifestations viennoises : courses du 1er mai, VTT Les Carnutes, marche de la St Valentin, spectacle de danse, pièces de théâtre ...

Malgré tout, nos associations arrivent à s'organiser pour proposer toute sortes d'activités : initiation BMX, videgreniers (4 juil 2020), cours de danse, de yoga, et de musique, en visio-conférences, la Gym avec envoi de cours par mail, sorties VTT, Bibliothèque ouverte, course à pieds pour

les Runners, et les Randonneurs marchent toujours,

D'autre part, un nouveau projet « multisports » est en train de s'organiser. Si tout va bien, il pourrait se concrétiser en septembre. C'est un projet envisagé conjointement par toutes les associations sportives, et la mairie. Il consistera en une fête du sport en plein air, où tout le monde pourra essayer différentes activités, sur des stands dédiés.

En attendant les nouvelles annonces, **un numéro spécial de Vienn'échos** sera consacré à

nos associations en septembre 2021 pour compléter ou remplacer le forum des associations.

Vivement que nous puissions de nouveau partager des moments de convivialité, qu'ils soient sportifs, culturels, ou de loisirs ...



Initiation BMX 27 mars 2021

L'association « les kids viennois » a organisé une initiation au BMX au terrain de sport de la Maugerie. Grâce à une météo clémente et à une bonne organisation, 60 enfants, de 6 à 14 ans ont été répartis en 4 groupes pour découvrir cette pratique du vélo parfois méconnue.

Nicolas de « Vélo concept », animateur du jour, a pu réparer ses obstacles pour offrir des

circuits aux difficultés variées pour le plus grand bonheur des « kids ».

A noter :

Le prochain événement de l'association : le videgreniers extérieur du dimanche 4 juillet

Ils sont à la recherche de bénévoles ...

Renseignements et réservation

kidsevenement45@gmail.com

07 83 63 89 60



O'SEM

Orléans Soutient les Etudiants du Monde

O'SEM est une association déclarée et active depuis moins d'un an. Implantée à Orléans, elle est spécialisée dans le secteur d'activité de l'action sociale sans hébergement à destination des étudiants.

La commune de Vienne en Val soutient les étudiants, une subvention a été versée à l'association O'SEM. Le CCAS a fait appel à nos commerçants et producteurs locaux qui se sont généreusement joints à la cause.

C'est ainsi que, "Les Gourmandises de Ryan" notre boulanger a offert 200 petits pains et ses invendus de la veille, le Verger de la Jonchère, Mr CIMETIERE a offert 8kg de pommes, la ferme "la PHARMACIE" de Fêrolles, Mme ARIBAUD a offert des oignons et

des oeufs et INTERMARCHE a donné un colis de denrées (alimentaires, papeterie).

Un très grand Merci à toutes ces personnes pour leur grande générosité.

Le Samedi 17 Avril, des bénévoles du CCAS ont participé à la distribution sur le campus universitaire de la Source où plus de 300 étudiants en ont bénéficié.

Prochaine distribution prévue le 29 mai 2021.



Octobre rose

À Vienne-en-val

Afin de mettre notre village aux couleurs d'octobre rose, la commission solidarité et quelques bénévoles vous proposent de déposer vos chutes de laine ou de tissus roses à la mairie. Nous souhaitons organiser une manifestation afin d'apporter une contribution à la lutte contre le cancer.



Vous pouvez d'ores et déjà réserver le dimanche 10 octobre 2021 pour venir marcher à nos côtés et pour se retrouver ensuite autour du verre de l'amitié et de la solidarité, en espérant que les conditions le permettent enfin. D'autres événements sont en cours de préparation, nous vous tiendrons informés !



"L'automne est une mutation, l'hiver une lutte, le printemps un épanouissement", Anonyme

Travaux d'extension et de restructuration du collège Sologne de Tigy

Construit en 1988 pour une capacité d'accueil de 360 élèves, le collège la Sologne, à Tigy, a déjà connu plusieurs phases de travaux au fil des ans.

Il entre dans une grande mutation depuis l'officialisation du lancement des travaux en juin 2020

par Marc Gaudet, président du Conseil Départemental du Loiret.

C'est un chantier d'envergure, dont le coût s'élèvera à 11.738.000 euros.

Il a débuté en juillet 2020 pour une durée de deux années scolaires en site occupé, la livraison finale étant prévue pour la rentrée septembre 2022. Les travaux porteront la capacité d'accueil du collège à 600 élèves. La fréquentation actuelle est

de presque 500 élèves ce qui génère beaucoup de problèmes.

Le programme consiste en la démolition - reconstruction partielle du collège et la restructuration des parties de bâtiments conservés.

Les principaux objectifs de ce programme sont :

- Augmenter la capacité d'accueil à 600 élèves.



- Améliorer l'organisation générale du collège en regroupant l'ensemble des pôles d'activités
- Améliorer le fonctionnement des locaux de restauration et augmenter sa capacité d'accueil à 550 demi-pensionnaires
- Sécuriser les abords du collège

Il est à noter la conservation d'une cuisine permettant de préparer les repas sur place. La cantine fait la fierté de ce collège avec l'introduction de-

puis plus de dix ans d'une proportion de plus de 20% d'ingrédients produits localement et/ ou issus de l'agriculture biologique.

Pendant le chantier, les collégiens continuent de travailler malgré tout. Des bâtiments provisoires modulaires ont été installés, les zones de travaux

étant isolées pour une sécurité maximale.

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves du collège "La Sologne", se tient informé

de l'évolution des travaux : *"Globalement cela se passe bien, nous avons conscience que le collège fait tout pour faciliter l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles en cette période de covid et dans cette configuration de chantier. Notre inquiétude actuelle porte sur le nombre insuffisant de toilettes pendant la période des travaux. Nous avons alerté le conseil départemental à ce sujet et nous sommes dans l'attente d'une réponse".*



Chêne qui pèle en avril pèle deux fois

Comment agir ensemble et localement contre le dérèglement climatique ?

Réchauffement climatique, urgence climatique, émissions de gaz à effet de serre, transition énergétique, perte de biodiversité ...

Depuis des années, nous entendons parler de tout cela en permanence et nous commençons à percevoir la réalité de ce phénomène.

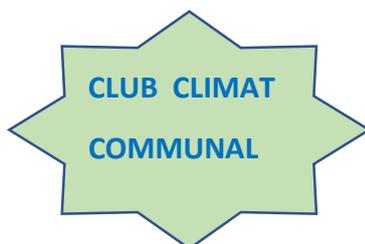
Nous essayons de **comprendre les enjeux** et de nous repérer au milieu d'une **foule d'informations** parfois contradictoires.

Nous essayons aussi, individuellement, dans notre vie quotidienne, de faire quelques "*gestes pour la planète*" : limiter notre consommation d'eau et d'énergie (chauffage, transport), recycler nos déchets, etc..

Nous sommes conscients que cela est insuffisant et qu'il faudrait absolument **agir** à tous les niveaux : gouvernements, entreprises, citoyens, et aussi communes et collectivités territoriales. **Mais comment faire ?**

Pour **réfléchir ensemble** à toutes ces questions, améliorer notre **compréhension** des problèmes, **échanger nos expériences**, **proposer des actions** qui peuvent être mises en œuvre par la commune,

La mairie de vienne en val vous invite à rejoindre le



Comment participer au club climat ?

C'est très simple, il suffit de donner vos coordonnées en envoyant un mail à mairie-vienne-en-val@wanadoo.fr, en passant à la mairie ou en téléphonant au 02 38 58 81 23

Nous invitons toutes les personnes intéressées à participer à une première réunion :

Le samedi 29 mai à 10h

à la salle des fêtes de vienne en val .

Nous comptons sur votre participation

(Plus d'explications dans les pages suivantes)



Pourquoi créer un club climat communal ?

Les gouvernements du monde entier, réunis à Paris en 2015 pour la COP 21, ont pris des engagements pour limiter l'augmentation de température à 2° en 2100 et donc réduire très fortement les émissions de gaz à effet de serre.

En France, la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe des objectifs ambitieux à atteindre en 2030 :

- Réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990,
- Réduction de 20% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012,
- 32% d' énergies renouvelables dans la consommation finale d' énergie.

Cette loi impose également à toutes les collectivités territoriales, d'élaborer un Plan Climat, Air, Energie Territoriale, le **PCAET**.

Vienne en val fait partie d'un ensemble de 49 communes (le PETR Foret d'Orleans–Loire-Sologne) qui est en charge de l'élaboration de ce PCAET.

Il s'agit de construire, de la façon la plus participative possible, un plan d'action à l'échelle de ces 49 communes pour :

- **Limiter nos émissions de gaz à effet de serre,**
- **Garantir la qualité de l'air (diminuer les pollutions)**
- **Limiter notre consommation énergétique et développer les énergies renouvelables**

Le travail a commencé par l'élaboration d'un diagnostic qui contient notamment des données sur Vienne en val et que vous pouvez trouver sur le site internet du PETR (<https://foretorleans-loire-sologne.fr/>) ou sur le site de la commune de Vienne en val <http://www.vienne-en-val.fr/> .

La commune de Vienne en Val travaille donc avec les communes voisines pour élaborer ce plan climat, air énergie territorial et a décidé de créer un groupe de réflexion que nous appelons "club climat communal".

La mise en place d'un club climat est une bonne occasion pour réfléchir ensemble à ce que l'on peut faire dans ces domaines, mais nous ne voulons pas le faire seuls et **nous voulons y associer l'ensemble des habitants de Vienne en Val.**

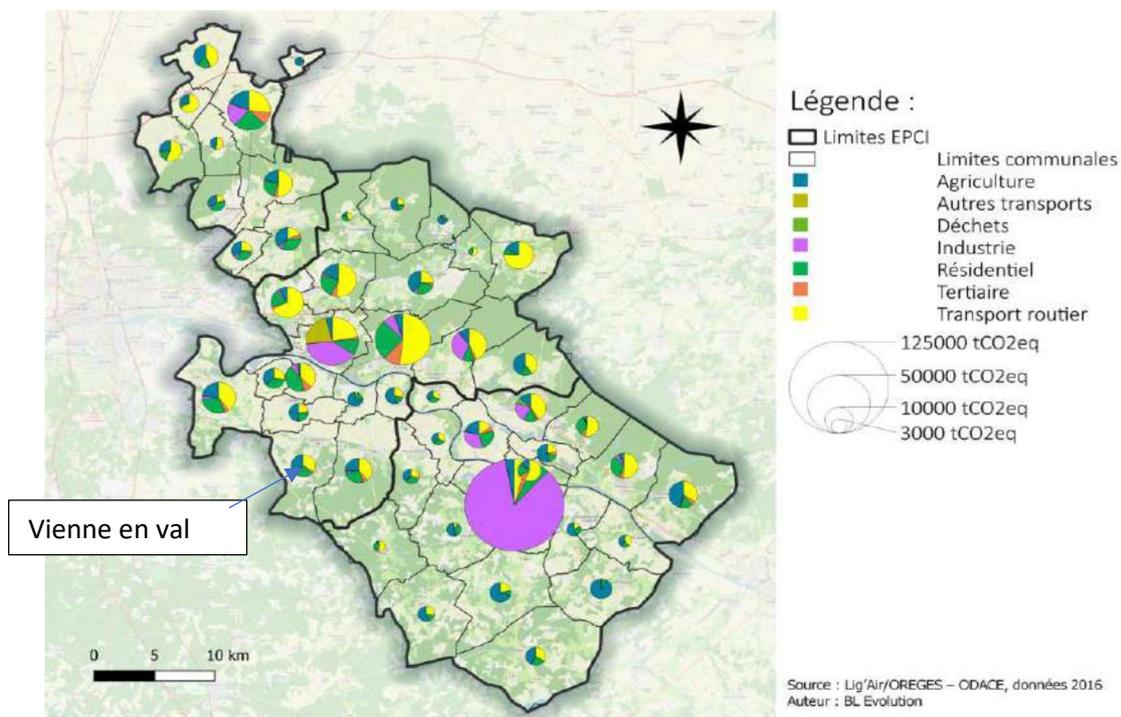
Que va-t-on faire dans ce club climat communal ?

Le club climat communal est **un groupe d'élu(e)s et de citoyen(ne)s** qui se réunissent selon des modalités et à une fréquence que nous déciderons ensemble pour :



<p>Réfléchir ensemble. Comprendre les enjeux et les mécanismes du réchauffement climatique au niveau global et local. Analyser ce qui se passe sur notre commune en matière d'émission de gaz à effet de serre, de consommation et de production d'énergie.</p>	<p>Proposer des actions à inclure dans le Plan Climat territorial (PCAET) mais aussi des actions que nous pouvons mettre en œuvre individuellement ou au niveau de la commune.</p> <p>Dans les domaines de</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'habitat • les transports • l'agriculture et la forêt • L'énergie 	<p>Mettre en œuvre ces actions</p> <p>Echanger nos expériences et informer nos concitoyens sur ce qu'on peut faire pour réduire notre empreinte carbone.</p> <p>Veillez à la bonne application du plan climat territorial</p>
---	--	---

Emissions de gaz à effet de serre dans le territoire



Quelques exemples de sujets que nous pourrions aborder dans notre club climat communal.

Nous pourrions, par exemple, analyser les émissions liées au **transport** et chercher ensemble comment les diminuer : covoiturage, améliorer les transports en commun, développer le vélo, aménager des pistes cyclables, aménagement du bourg pour la circulation à pieds, etc..

On pourra aussi s'intéresser à **l'habitat et au chauffage** : comment réduire les dépenses énergétiques sur les bâtiments communaux, comment vérifier si sa maison est bien isolée, comment aider ceux qui ont des maisons mal isolées et/ou qui se chauffe au fioul à réduire leurs émissions ...

On devra également réfléchir aux **énergies renouvelables** : où peut-on mettre des panneaux solaires ? Est-ce qu'on souhaite l'implantation d'éolienne ?

Réfléchir également à nos habitudes de **consommation**, comment consommer local ?

Nous pourrions aussi faire des liens avec **l'école** et les enseignants pour aborder ces questions avec les enfants.

Et puis, puisque le réchauffement est en partie inéluctable, il nous faudra aussi réfléchir à comment nous **adapter à ce changement** : comment récupérer et économiser l'eau, quelles variétés de plantes et d'arbres peuvent résister à cette élévation de la température ?



Anecdote sur le chantier

La société Blot Fils qui a participé à la démolition de la façade avant, a accepté de partager leur étrange découverte faite en janvier 2021 (Entreprise Blot et Fils - sources internet archives 2021).

"Lors de la restructuration du Collège La Sologne sur Tigy (chantier en cours), nos équipes TP ont découvert la plaque commémorative de la 1ère pierre posée !

Derrière celle-ci, dans un parpaing se cachait un tube contenant un document datant du 02 décembre 1987 et signé de la main de M. Kléber Malécot, Président du Conseil Général du Loiret de l'époque "



COLLEGE DE TIGY

CE JOUR, MERCREDI 2 DECEMBRE 1987, A ETE POSEE LA PREMIERE PIERRE DU COLLEGE DE TIGY PAR M. KLEBER MALECOT, PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL, SENATEUR, MAIRE DE NEUVILLE-AUX-BOIS, EN PRESENCE DE :

M. IVAN SORGNIARD, CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE JARGEAU, MAIRE DE TIGY, PRESIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE TIGY,

DES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL DU LOIRET,

DES MAIRES DES COMMUNES DE DARVOY, FEROLLES, GUILLY, JARGEAU, NEUVY-EN-SULLIAS, OUVROUVERAIS-CHAMPS, SANDILLON, SIGLOY, VANNES-SUR-COSSON, VIENNE-EN-VAL,

KLEBER MALECOT

PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU LOIRET
SENATEUR, MAIRE DE NEUVILLE-AUX-BOIS.

M. René ALAUX
Conseiller Général
du Canton de Faveroux-et-Glimmés
Maire de Fontenay-sur-Loire.

M. Jacques BOUTONNET
Conseiller Général
du Canton de Saint-Jean-de-Braye.

M. le Dr Louis BOYER
Conseiller Général - Maire de Gien
Vice-Président, Sénateur

M. le Dr Michel BRIDART
Conseiller Général - Maire
de Cléry-Saint-André.

M. Michel BRISSON
Conseiller Général - Maire
de Montargis.

M. José CARDONA
Conseiller Général - Maire
d'Artenay.

M. le Dr Antoine CARRE
Conseiller Général - Maire
de Saint-Jean-le-Blanc
Député.

M. Yves CARREAU
Conseiller Général - Maire
de Pisy
Vice-Président.

M. Bernard CHARPENTIER
Conseiller Général
du Canton de Loriaux
Vice-Président.

M. Henri CHARTIER
Conseiller Général
du Canton d'Orléans-Bannier.

M. André CHENE
Conseiller Général - Maire
de Fixy-les-Aubrais.

M. Maurice CLEMENT
Conseiller Général
du Canton d'Olivet.

M. Jean-Pierre DELPORT
Conseiller Général
du Canton d'Orléans - La Source.

M. Xavier DESCHAMPS
Conseiller Général
du Canton de La Ferté-Saint-Aubin
Maire de Marçay-en-Villette.

M. Eric DOLIGE
Conseiller Général - Maire
de Meung-sur-Loire.

M. Jacques DOUFFIAGUES
Conseiller Général
du Canton d'Orléans - Bourgoigne
Maire d'Orléans
Vice-Président - Ministre délégué chargé des Transports.

M. le Dr Jacques FERLING
Conseiller Général
du Canton de Sully-sur-Loire
Vice-Président.

M. Pierre FONTEHOY
Conseiller Général
du Canton de Châteauneuf-sur-Loire.

M. Michel de la FOURNIERE
Conseiller Général
du Canton d'Orléans - Saint-Marc.

M. Hubert FREMY
Conseiller Général
du Canton de Châtillon-Coligny
Maire de Montboy
Vice-Président.

M. le Dr Pierre FREROT
Conseiller Général - Maire
de Puizeaux.

M. Jean-Claude GIRARD
Conseiller Général
du Canton de Chécy.

M. Michel GRILLON
Conseiller Général - Maire
de Bouaine-La-Rolande.

M. le Dr Roger GUERRE
Conseiller Général
du Canton de Malherbes.

M. Pierre HANOUS
Conseiller Général
du Canton de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

M. le Dr Alain JARSAILLON
Conseiller Général - Maire
de Beaugency.

M. Jean LOUIS
Conseiller Général - Maire
de Châteauneuf-sur-Loire.

M. Jean MINIER
Conseiller Général
du Canton d'Orléans - Carmes.

M. le Dr Pierre MONDINE
Conseiller Général - Maire
d'Outarville.

M. Jean-Charles PARE
Conseiller Général - Maire
de Châteauneuf
Vice-Président.

M. Gérard PINSARD
Conseiller Général
du Canton de Courtenay.

M. Yves PLESSON
Conseiller Général - Maire
de Bellèze
Vice-Président.

M. Daniel POINT
Conseiller Général
du Canton d'Amilly
Maire de Villamandry.

M. Jean FOULAI
Conseiller Général - Maire
de Briare.

M. Jean ROBLIN
Conseiller Général - Maire
de Châtillon-sur-Loire.

M. Robert ROLANDO
Conseiller Général
du Canton d'Orléans - Saint-Marceau.

Mme Janine ROZIER
Conseiller Général
du Canton d'Ingré
Maire d'Orléans.

M. André SAILLARD
Conseiller Général
du Canton de Pithiviers.

M. Robert SOUESME
Conseiller Général
du Canton d'Orléans-sur-Loire
Maire de Saint-Benoît-sur-Loire.

"Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée", Proverbe serbe

Travaux route de Jargeau

Comme vous avez pu le constater, les travaux de construction sur le lieu-dit « terrain Chartier » route de Jargeau se sont accélérés. En effet, après quelques mois de stagnation liés à divers problèmes, les travaux ont repris en 2020 et sont désormais bien avancés.

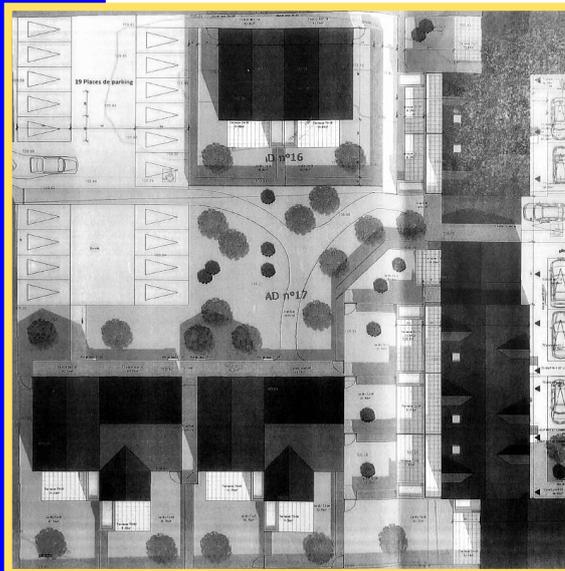
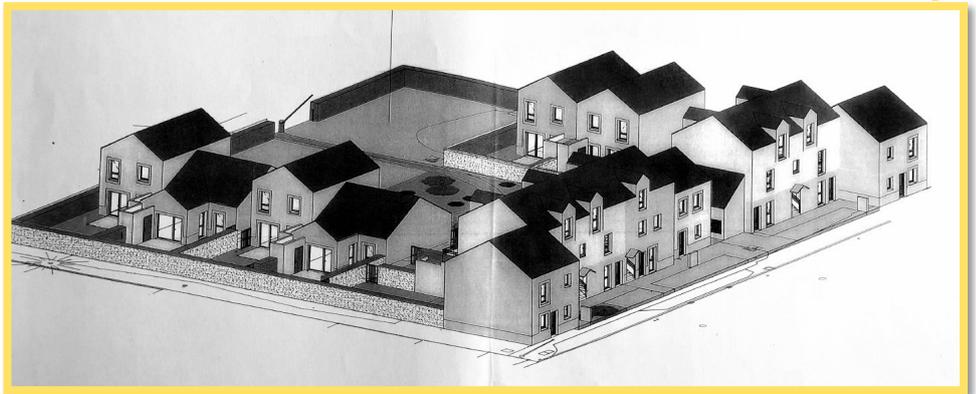
Mais savez-vous ce que nous allons avoir à cet

endroit précisément ?

...il s'agit de la construction de 19 logements sociaux et de leur place de parking respective.

Ces logements allant du Type 2 au Type 3 seront bien évidemment soumis à conditions de ressources.

L'entrée des 1ers locataires se fera 2^{ème} trimestre 2022.



Petite pluie de mai, tout le monde est gai

Réserve Communale de Sécurité Civile :

RCSC



La Réserve Communale de Sécurité Civile fait partie du Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS soutient la population, alors que la RCSC organise les secours

La Réserve Communale de Sécurité Civile est composée de **citoyens volontaires et bénévoles** prêts à prendre part à des actions de soutien et d'assistance à la population en cas de crise.

Son objectif est d'aider les équipes municipales en cas de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, etc.) ou d'accidents technologiques (par exemple, en cas d'accident de poids lourd transportant des matières dangereuses).

Intégrer la **Réserve Communale de Sécurité Civile**, c'est un engagement citoyen.

Si vous êtes intéressé, contactez la mairie

Les boucles à vélos

Le vélo a le vent en poupe

En annexe du circuit très fréquenté de randonnée cycliste "Loire à Vélo", la Communauté de Communes des Loges met en place, avec le concours des communes concernées, 3 Boucles à Vélo. Ces boucles permettront aux touristes de passage, comme aux habitants du territoire, de découvrir les villages qui le constituent et leurs atouts.

Le bornage des itinéraires est en cours. Chaque boucle aura un thème spécifique et des luminaires seront installés sur les parcours, racontant l'histoire de la Boucle. Les villages traversés,

dont **Vienne-en-Val**, seront ainsi bénéficiaires et acteurs du développement touristique. Mais les circuits pourront être empruntés dès le début de l'été

<https://www.valde Loire-foretdorleans.com/pratique/horaires-office/>

En bonus, nous vous proposons de découvrir les boucles sur google maps

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1bGx92F0wvBA-PtGo1GGaHNhdi3kNBCg7&usp=sharing>



Une icône en bas du bandeau situé à gauche de la carte permet de passer d'un fond de carte plan à une photo aérienne.

"L'amour est une plante de printemps qui parfume tout de son espoir, même les ruines où il s'accroche."
Gustave Flaubert-Ecrivain français

Le BUDGET pour les nuls

Le budget d'une commune est séparé en deux parties. La première est nommée « fonctionnement », elle conditionne la vie quotidienne de la commune. La deuxième est nommée « investissement », elle permet d'avoir des projets à moyen ou long terme. Dans cet article, nous ne présenterons que la première partie.

Quotidiennement, le secrétaire général et les secrétaires enregistrent les dépenses et les recettes.

Les comptes sont ensuite suivis au Centre des Finances Publiques de Châteauneuf sur Loire par un trésorier, agent de la Direction Générale des Finances Publiques, qui valide les comptes de la commune. La DGFIP est rattachée au ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Une année spécifique

Au niveau budgétaire, l'année 2020 a été très spécifique car nous avons dû faire face à plusieurs événements inattendus :

- La crise Covid et ses périodes de confinement
- L'installation du nouveau Conseil Municipal qui s'est faite très tardivement
- Une économie au ralenti une bonne partie de l'année.

Notre budget aussi bien en matière de dépenses que de recettes a subi ces événements, ce qui explique une situation budgétaire assez différente des années précédentes. En particulier, nos dépenses de fonctionnement ont été très inférieures aux années précédentes sur certains postes mais pas pour d'autres. Ceci explique certains pourcentages élevés comme la rémunération du personnel dont le montant est resté identique aux années précédentes.

Budget eau et assainissement

Par obligation, l'« eau et assainissement » est un budget à part.

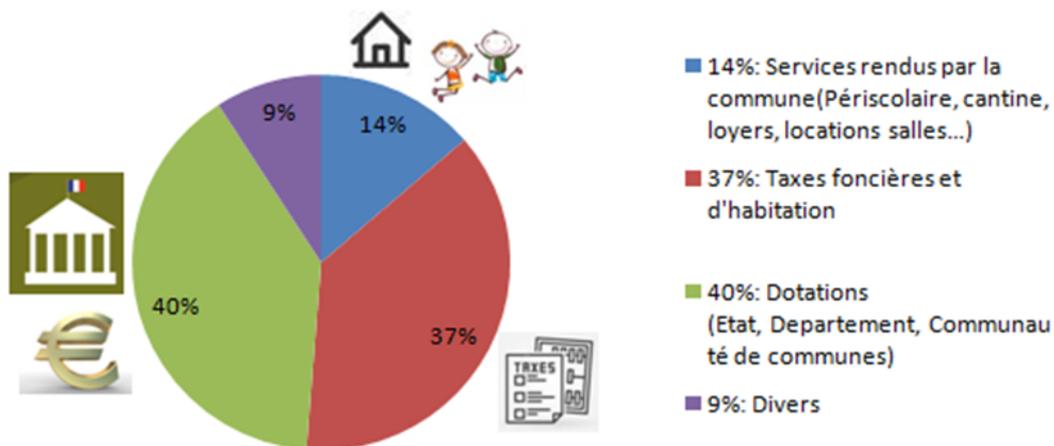
Les recettes sont principalement alimentées par les factures des administrés. Les dépenses comprennent l'installation des compteurs d'eau, l'entretien du château d'eau, de la station d'épuration (200 m³ d'eau sale par jour) et les 60 km de tuyaux composant le réseau d'eau sur notre commune.

Il faut également prévoir une réserve en cas de problèmes qui pourraient coûter très chers : ensablement du forage, fuite de canalisation, pollution...

Il est à noter que, comme pour beaucoup de communes, notre réseau est vieillissant et qu'il faut envisager un renouvellement d'une part importante des canalisations à moyen terme. C'est un chantier conséquent puisque l'on estime le coût à€ par kilomètre de tuyau.

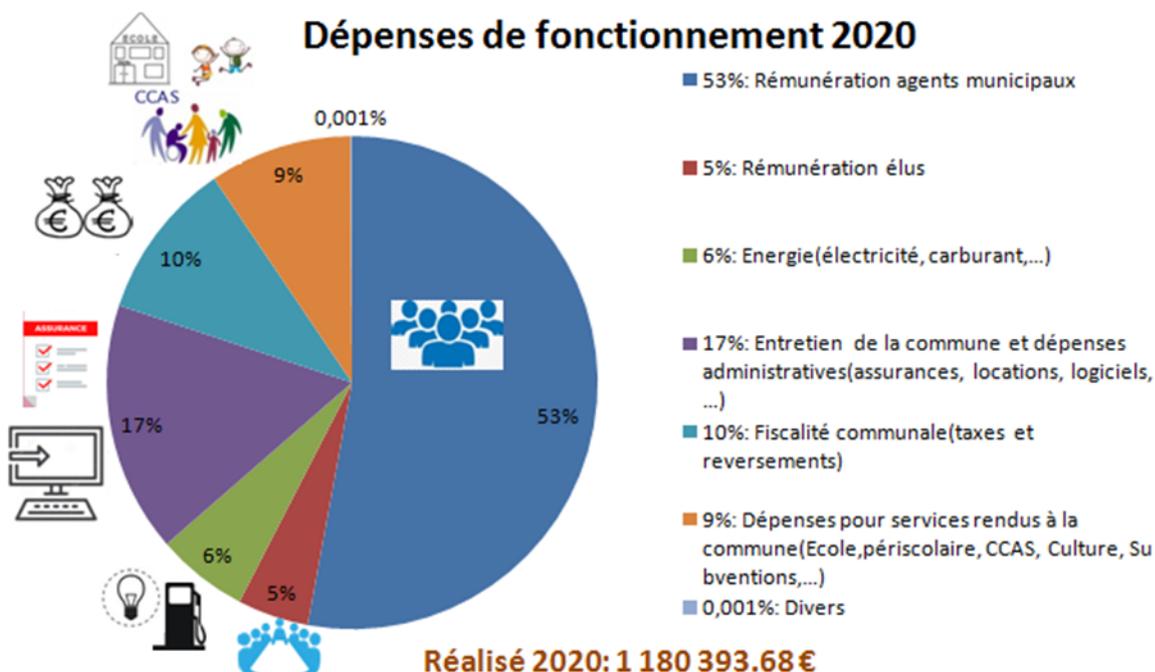
Dépenses 172 377,82 € Recettes 261 389,29 €

Recettes de fonctionnement



Réalisé 2020: 1 483 099.96 €

Dépenses de fonctionnement 2020



Réalisé 2020: 1 180 393.68 €

Conclusion

Suite à cette situation exceptionnelle, la commune se retrouve avec une réserve importante qui nous permet de faire ce qui n'a pas été fait en 2020 et d'augmenter nos investissements en 2021.

Le budget d'investissement sera présenté dans un prochain numéro.

Pour ceux qui souhaitent approfondir le sujet et obtenir plus de détails, une note de synthèse sur le budget est consultable en mairie.

Fleur de mai, il faut s'y fier

Résumé des derniers Conseils Municipaux

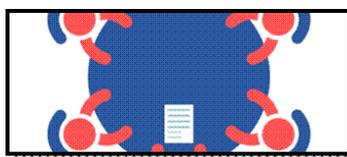
Conseil municipal du 19 février 2021

Soutient à l'unanimité l'inscription dans le Plan Etat de 2021-2027 de la ligne ferroviaire Orléans - Châteauneuf Sur Loire.

Report du vote concernant le Périmètre de préemption des espaces naturels sensibles sur la commune de Vienne En Val et ce en attente d'éléments complémentaires.

À la suite de la nomination de Jean-Louis MAUPAS en tant que délégué auprès de l'adjoint en charge de la voirie, le conseil vote à l'unanimité la nouvelle répartition de l'enveloppe indemnitaire.

En raison de la crise actuelle et de l'impact sur les étudiants notamment, décision à l'unanimité d'une subvention de 300€ à l'O'SEM : Orléans soutient les étudiants du monde.



Conseil municipal du 2 avril 2021

Décision à l'unanimité d'adhérer au groupement d'intérêt public RECIA.

Décision à 18 voix pour et 1 abstention d'autoriser M Le Maire à engager les discussions et négociations pour l'acquisition du bâtiment de la Pharmacie de Vienne En Val.

Décision à l'unanimité de valider le document lié à l'évaluation des risques professionnels des agents communaux.

Approbation à l'unanimité des résultats présentés et de l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2020 sur le budget 2021 et ce pour le budget principal ainsi que le budget Eau et Assainissement.

Approbation à l'unanimité du budget primitif 2021 présenté et ce pour le budget principal ainsi que le budget Eau et Assainissement.

Décision à 18 voix pour et 1 abstention d'attribuer au titre de l'année 2021 une dotation de 3000€ à l'école.

Décision à 15 voix pour, 3 abstentions et 1 retrait l'attribution de subventions aux associations et autre organisme au titre de l'année 2021 pour un montant total de 13 040€ (détail dans le compte rendu).

Décision à l'unanimité d'appliquer les nouveaux taux d'imposition

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,19%

Taxe foncière sur les propriétés non -bâties : 42,52%

Décision à l'unanimité de reporter les tarifs et les conditions de location de salles votés en 2020.

Approbation à l'unanimité de reconduire les tarifs de l'eau et d'assainissement votés en 2020 pour 2021.

Approbation à l'unanimité de l'installation de récipients de collecte des bouchons de l'association des « bouchons d'amour » sur la commune.

Décision à l'unanimité d'autoriser M. Le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour la restauration scolaire.

Approbation à l'unanimité pour solliciter une subvention permettant de finir d'équiper l'école en VPI, ordinateur et tableau blanc.

Les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Mairie <http://www.vienne-en-val.fr/>



Jardin : l'amélanchier

Je ne suis pas tellement une jardinière mais plutôt une cueilleuse viennoise.

Je propose de parler de l'amélanchier. A l'heure où les fleurs de nos pêchers et cerisiers ont gélé, celles des amélanchiers ont résisté car c'est un arbuste très rustique qui nous vient du Canada. Il produit des petites baies noires nommées amélanches fin juin, début juillet, qui sont mûres en même temps que les groseilles. Ces baies ont moins de saveurs que les mûres ou les myrtilles mais quand même un goût agréable et sont faciles à récolter, quand elles sont noires, elles se détachent comme des cassis.

J'en ai un buisson dans mon jardin mais surtout je les récolte sur le domaine public.

La commune de Vienne en a planté des haies le long des chemins des lotissements de Ferrière et de l'impasse de la Cla (ailleurs ?), sans doute pour les jolies fleurs blanches de ses buissons. Ce sont des endroits assez éloignés des routes pour que les fruits ne soient pas pollués.

Voici mon astuce : la gelée groseilles/amélanches. L'amélanche adoucit l'acidité de la groseille. Vous pouvez avoir les fruits frais en même temps, les transformer ensemble, en extrayant le jus après les avoir fait crevés (l'amélanche contient de tout petits pépins aussi). Mettez la proportion de sucre que vous aimez et votre gelée plaira à plus de palais.

Anne-Lise Brisson



Recette printanière

Pissenlits aux lardons

4 grosses poignées Pissenlits, 4 Oeufs,

1cs Vinaigre balsamique, 4cs Huile d'olive,
Poivre



1 Barquette de lardons,

1cc Moutarde, Sel,

- Plongez les œufs entiers dans l'eau bouillante. Dès la reprise de l'ébullition, comptez 6 min, puis sortez les œufs de l'eau et égalez-les sous l'eau froide.
- faites cuire les lardons jusqu'à ce qu'ils soient dorés.
- Fouettez le vinaigre, la moutarde et l'huile dans un bol. Salez et poivrez. Mélangez bien.
- Dans un saladier, mélangez les pissenlits lavés et égouttés et les lardons. Nappez de sauce et mélangez. Déposez les œufs mollets coupés en deux et servez.

Vous avez des recettes locales à nous faire partager ? Vous pouvez les déposer sur papier libre à la mairie et nous les publierons dans un prochain numéro.

Festival de théâtre

Avec le problème de la pandémie du covid 19, plusieurs spectacles de l'abonnement Arts et Savoirs ont dû être annulés.

En remplacement de ceux-ci, nous vous proposons un mini-FESTIVAL de théâtre avec les spectacles annulés, sur un WE fin août : les samedi 21 et dimanche 22 août. Un pique-nique sera également organisé pour clore ce moment convivial.

<p>Enquête de JANE ROSSAKOF Sans crier gare Théâtre interactif et participatif</p>  <p>20h30 Salle de la Maugerie</p> <p>Jane Rossakof est détective privée et grande spécialiste en «logique criminelle» et «psychologie de suspect». Alors qu'elle se rend en train à un congrès, elle se retrouve bloquée en gare de Vallon en Sully où un homme a été découvert mort, dans un garage à vélo. Jane Rossakof est jouée : elle fait le pari, avec les quelques voyageurs que vous êtes, de démasquer le tueur avant les conclusions de la police scientifique.</p>	<p>« AIR DE FAMILLE » Sacha et Jean-luc Ploquin</p>  <p>2 frères se retrouvent pour le plaisir de revoir certains des plus grands standards de jazz, soul, pop, chansons internationales.</p> <p>Fort de cette belle énergie fraternelle et après de bons et joyeux services auprès d'autres artistes à multiples projets, Sacha décide en cette période, troublée de renouer avec ces premières amours la chanson française - en tant qu'auteur/compositeur et interprète.</p> <p>Il fait appel en plus de son frère à la magnifique Minoosh K. (Chanteuse/violoniste) aimée de tous : en famille » et d'« ambophoniser » au mieux, une savante petite cuisine musicale tendre et poétique electro-acoustique jouante et rituelle sur des thèmes comme l'écologie « Apocalypso », la société de consommation « Sans sommation », les amours déçus « Jusqu'au petit jour », la fraternité « Pour la gloire ».</p> <p>Une vision « avant-gardiste », « rétro-visionnaire » mais optimiste, d'un monde en crise (du grec krisis), donc vers un changement inexorable, mais lequel?</p> <p>Tout cela dans une ambiance familiale et festive, le temps d'une soirée, d'un échange. Voir le vrai et le pathétique (sic) mais aussi le beau et le bon.</p>	<p>Le MÈTRE-MOT Cie Wonderkaline</p>  <p>20h30 Salle de la Maugerie</p> <p>Vincent Pensuet jongle avec son mètre et nous emmène dans un pur déluge verbal, le jeu des mots est jubilatoire, un pur délice de mots de poète à la «Raymond Devos»! Sur scène le personnage cherche son «cadre idéal», son «Mètre-Mot» et déballe ses paniers remplis de questions existentielles de verbes hauts où chacun trouve sa rime.</p>
--	---	--

Notre docteur : le Dr LAUBERTY

Elle sera présente le lundi et le jeudi toute la journée ainsi que le vendredi matin. Des visites à domicile seront également possibles le mardi après-midi pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer. La prise de rendez-vous se fera au centre de santé de Jarreau au 02-38-82-18-33 sachant qu'une priorité sera donnée aux personnes sans mé-

decin traitant. Les demandeurs seront mis sur liste d'attente et rappelés par la suite au moment de l'arrivée du Dr LAUBERTY.



Etat civil janvier à avril 2021

Naissances



Ezio LEVÉNÉS
Joséphine MERCIER
Adélys BRAY
Léandre SABA
Alvaro NIRLO
Constantino NIRLO

Bienvenue aux 2 petits jumeaux

Décès



José DOS SANTOS
Gacienne LOPEZ
Daniel DAIRE

Mariages



Nathalie GRANDIDIER - Thierry RIOTTE

Pacs



Marion CHAGOURIN - Guillaume HERVÉ
Pauline AUFRERE - Giovanni HOUVIN
Joy WEBER - Marc-Eric De LAAGE De MEUX
Morgane VINSONNEAU - Quentin MATHYS
Candice PÉRON - Quentin RAMBOUR